

POINT D'INFORMATION SUR LES PREPARATIFS DE LA CAN TOTAL ENERGIES 2021

Yaoundé, le 28 décembre 2021

1) – Procédure de délivrance des visas

Afin d'assurer le plein succès de la CAN, et d'offrir à tous les officiels et les fans de football dans le monde la possibilité de suivre les matchs en direct, le Gouvernement a tenu à faciliter l'entrée et le séjour en territoire camerounais.

Ainsi, les procédures d'obtention de visa ont été assouplies et le délai de traitement des demandes réduit. Les officiels détenteurs de passeports diplomatiques et passeports de service bénéficieront de Visas de courtoisie. Les délégations officielles composées de joueurs et encadreurs bénéficieront également de visas de courtoisie.

Les supporters et les fans quant à eux, devront s'acquitter des frais de visas, dont le délai d'examen et de délivrance ont été réduits de 72 heures à 48 heures. Une réservation d'hôtel suffit en lieu et place de la lettre d'invitation requise pour toute demande de visa.

Pour ce qui est des demandeurs venants des pays ne disposant pas de Mission Diplomatique ou d'un Poste Consulaire camerounais, ils peuvent, soit contacter l'Ambassade du Cameroun la plus proche dans les délais raisonnables, soit faire une demande de délivrance de Visa au débarquement.

Afin d'éviter l'engorgement, les longues attentes, et les frustrations dans les aéroports, les demandes de visas au débarquement devront parvenir au MINREX au moins une semaine avant la date d'arrivée au Cameroun. Dans ce même registre, il convient de mentionner que les vols charters et vols privés sont les bienvenus, à la condition de se conformer à la réglementation internationale en la matière.

2) Dispositif d'accueil des délégations et encadrement des officiels :

Indépendamment des dispositions d'accueil de la Confédération Africaine de Football dans les aéroports, le Ministère des Relations Extérieures dispose d'un Salon d'Honneur au sein des aéroports internationaux de Yaoundé-Nsimalen et de Douala. Ces salons sont mis à la disposition des officiels de rang à leur l'arrivée et au départ du Cameroun.

Toutefois, les Missions Diplomatiques sont invitées à saisir au préalable le MINREX avec les noms, qualités et rang desdits officiels, ainsi que leurs plans de vol pour permettre une coordination efficiente.

Par ailleurs, les invités de rang ministériel qui souhaiteraient effectuer des visites dans d'autres sites de compétition ou villes du Cameroun, il est recommandable que ces derniers puissent communiquer leurs programmes déplacements avant, en vue de permettre la prise des dispositions protocolaires et sécuritaires adéquates.

3) Les dispositions sanitaires :

Les mesures barrières restent effectives en tout lieu sur le territoire camerounais. Les délégations sont invitées à respecter ces mesures pour leur protection.

Comme pendant le CHAN en 2020, le Cameroun voudrait que cette compétition se déroule dans les meilleures conditions sanitaires. La transmission de l'infection est maîtrisée sur l'étendue du territoire comme l'attestent les récents chiffres du centre de suivi de la propagation de la pandémie de la Covid-19 du Ministère de la Santé Publique.

L'entrée en territoire camerounais pour tout visiteur est conditionnée par la présentation d'un Certificat de test PCR négatif datant de moins de 48 heures. Un test de dépistage rapide sera effectué au débarquement par les équipes du Ministère de la Santé Publique et les équipes de professionnels désignés par la CAF.

La CAF a fixé les conditions d'entrée aux stades de compétitions à savoir la présentation d'un Carnet de vaccination anti-Covid-19 et d'un test PCR de moins de 72 heures ainsi que le port obligatoire du masque. Aucune dérogation à cette prescription ne sera tolérée. 136 Centres médicaux sont accrédités pour la vaccination contre la Covid-19 dans le cadre de la CAN Total Energies 2021. La liste complète peut être consultée sur le site web du Ministère de la Santé Publique.

4) L'acquisition des billets d'accès aux stades :

Il convient de relever que, la Coupe d'Afrique des Nations est une propriété de la Confédération Africaine de Football. Pour les pays qualifiés, la CAF mettra à disposition un nombre limité de billets d'accès aux stades.

Le Cameroun, pays organisateur aura également un nombre très limité de billets. Ceci pour s'assurer du respect de mesures barrières et la distanciation sociale dans les tribunes d'honneur. Ceci appelle à observer qu'il n'y aura pas de billets de courtoisie.

Ceux qui souhaitent assister aux matchs devront acheter leurs billets. La vente des billets se fera aussi bien en ligne que dans des points de vente physiques. Vingt et neuf (29) points de vente ont été annoncés. La liste exacte reste à déterminer par la CAF qui travaille de concert avec les Autorités sportives compétentes. De même, le site d'achat de billets sera bientôt effectif en ligne.

Le MINREX vous communiquera ces informations en temps opportun, par Note Verbale séparée, aussitôt disponibles. Il est également conseillé aux membres du Corps Diplomatique qui souhaiteraient se rendre aux stades, de disposer des documents d'identité, d'un billet d'accès, d'un Certificat de vaccination et d'un résultat négatif du test PCR datant de moins de 72 heures.

5) L'accréditation des médias étrangers :

Pour ce qui est de la CAN 2021, la CAF a défini et publié, les modalités de pré-accréditation des médias étrangers, qui ont démarré depuis le 1^{er} novembre 2021. Ces modalités sont conformes à la réglementation interne en vigueur, connue dans le milieu sportif. Lesdites modalités peuvent être consultées dans le site web CAF et sera reprise dans celui du MINREX.

6) Dispositions prises par le MINREX pour la gestion des questions à portée diplomatique et consulaire :

- i. Pour répondre à toute préoccupation de nature diplomatique ou consulaire, un numéro vert accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, durant toute la durée de la compétition est mis à disposition des délégations et officiels. Il s'agit du numéro **1524**. Les questions liées à la compétition, devront être adressées à la CAF et aux différents commissions de la COCAN selon le cas.
- ii. Afin de faciliter les déplacements convenables aux membres du Corps Diplomatiques qui souhaiteront se rendre au State d'Olembé pour le match d'ouverture de la CAN, la demi-finale et la finale, le MINREX se propose de mettre à disposition à cet effet, une escorte motorisée de la Police pour faciliter la mobilité. Le point de rassemblement sera la cours intérieure du MINREX, au moins une heure et demi avant le début du match. Les Missions Diplomatiques intéressées devront se signaler auprès de la Direction du Protocole du MINREX par Note Verbale ou par voie téléphonique.
- iii. En ce qui concerne les demandes d'audience avec les Autorités camerounaises, il est recommandé aux Missions Diplomatiques de saisir le Ministère des Relations Extérieures dans les meilleurs délais compte tenu des contraintes d'agenda des personnalités sollicitées pendant la période de la CAN.

7) Des dispositions sécuritaires :

Afin de s'assurer que les compétitions se déroulent dans un environnement paisible et convivial pour les délégations et les fans du football, un dispositif sécuritaire a été mis en place sur l'ensemble du territoire national et renforcé dans les villes et sites qui accueilleront les matchs.

Ce dispositif montera en puissance et sera plus visible dès le début de la compétition au niveau des aéroports, des stades, des hôtels, les lieux d'entraînement des équipes, fans zones, lieux sensibles, de même que tous les trajets menant à tous les Sites cibles de la CAN.

En outre, des multiples exercices de simulation d'une attaque terroriste et/ou d'autres troubles à l'ordre public ont été menés par nos Forces de sécurité sur l'ensemble des sites question de tester le dispositif sécuritaire. Les délégations seront également encadrées par un détachement des éléments de sécurité, de même que dans les hôtels./-